2007-03879/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Communiqué conjoint

La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des communications soutiennent la promotion des organismes culturels en matière de patrimoine

122 000 $ à 11 organismes culturels

Montréal, le 8 juillet 2003 – La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications sont heureux d'annoncer un soutien financier totalisant 122 000 $, qui sera réparti entre onze organismes culturels montréalais. Cette aide financière est octroyée par la Ville et le Ministère dans le cadre de leur *Entente sur le développement culturel de Montréal. Le Programme de soutien au développement des organismes culturels montréalais, Volet II Promotion des organismes en matière de patrimoine* est financé à parts égales par le Ministère et la Ville. Il vise à soutenir les organismes dont les activités permettent de sensibiliser la population à la richesse du patrimoine montréalais, par la production d'outils d'information, l'organisation d'activités de diffusion, la mise en place de circuits et par l'animation de lieux à caractère patrimonial.

« Les organismes que nous soutenons dans leur mission d'éducation, de sensibilisation, de promotion et de mise en valeur du patrimoine montréalais contribuent à perpétuer des savoirs. Par leur action ils favorisent le plein épanouissement des individus et le développement d'une société respectueuse de son histoire dont elle s'inspire pour façonner son avenir », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, madame **Line Beauchamp.**

« Nous avons le devoir de préserver et de mettre en valeur notre patrimoine collectif afin d'assurer le maintien de cette passerelle unique, entre le passé et présent. L'aide accordée à la promotion de ces organismes à pour effet de sensibiliser les montréalais à la richesse de leur patrimoine qui, à travers les époques, les gens et les événements, vient définir l'identité de notre ville. L'appropriation des valeurs historiques par le public, jointe à la collaboration entre les organismes culturels montréalais et les instances gouvernementales, constituent des éléments essentiels pour assurer la préservation de cet héritage culturel qu'est notre patrimoine », a souligné madame **Helen Fotopulos**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la Culture et du Patrimoine.

Les 11 organismes soutenus sont : **Cité Historia (corporation de la maison du pressoir), Collectif d'animation urbaine L'autre Montréal, Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours et du Musée Marguerite-Bougeoys, Écomusée de la Maison du Fier-Monde, Maison Saint-Gabriel, Musée des Ondes Émile Berliner, Phonothèque Québécoise/Musée du son, Musée David M. Stewart (regroupement des musées d'histoire), Société historique de Montréal, Société historique de Saint-Henri et Société Saint-**

Jean-Batiste de Montréal.

Source :

Ville de Montréal
Service du développement culturel

Renseignements :

Claire Rocher
Service du développement culturel
514 872-9080

Colette Proulx
Ministère de la Culture et des Communications
514 873-2979

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007